néraux des diverses provinces. Vous n'ignorez pas, monsieur l'Orateur, que les exécutions relèvent de l'autorité provinciale et que l'administration de la justice criminelle incombe surtout aux provinces. Cependant, peut-être la Chambre me permettrait-elle de la renseigner au sujet des modes d'exécution dans les divers Etats de l'Union américaine. Le gaz léthifère n'est employé que dans quatre Etats: Arizona, Colorado, Nevada, et Wyoming. Voici le mode d'exécution dans les autres Etats:

Alabama Electrocution Arkansas Electrocution Californie Pendaison Connecticut Pendaison Delaware Pendaison District de Columbia Electrocution Floride Electrocution Georgie Electrocution Idaho Pendaison Illinois Electrocution Indiana Electrocution Indiana Pendaison Kansas Pendaison Kentucky Electrocution		
Louisiane	à	per-
pétuité MarylandPendaison MassachussettsElectrocution		
Michigan Emprisonnement pétuité	à	per-
Minnesota Emprisonnement pétuité	à	per-
Missouri Pendaison		
Mississipi		
Nebraska Electrocution		
New-Hampshire Pendaison		
New-Jersey Electrocution		
Nouveau-Mexique Electrocution		
New-York Electrocution		
Caroline du Nord Electrocution		
Dakota du NordEmprisonnement pétuité	à	per-
Ohio Electrocution		
Oklahoma Electrocution		
Oregon Pendaison		
Pennsylvanie Electrocution		
Rhode-Island Emprisonnement pétuité	à	per-
Caroline du Sud Electrocution		
Dakota-Sud Emprisonnement	à	per-
Tennessee Electrocution		
Texas Electrocution		

Dans l'Utah, on donne au condamné le droit de choisir, ce qui est un privilège bien peu appréciable, il me semble.

Utah.. .. .. .. Pendaison ou fusillade

Vermont	Electrocution
Virginie	Electrocution
Washington	Pendaison
Virginie occidentale	Pendaison
	Emprisonnement à per-

Quant au spectacle lui-même, quant à l'idée de brutalité dont mon honorable ami a parlé, il est parfaitement vrai qu'elle existe et c'est un des tristes cas de ce genre qui m'a poussé

à faire les remarques que j'ai faites au cours de la dernière session. D'un autre côté, je dois dire que sur toutes les exécutions qui ont eu lieu au Canada depuis 1929, il n'y a eu que deux cas dans lesquels des incidents aussi pénibles que ceux que j'ai relatés se sont produits. Avec les autres méthodes, électrocution et exécution par les gaz léthifères, il s'est produit, d'après le peu que j'en ai lu, autant d'incidents aussi pénibles qu'avec la méthode employée au Canada.

Je demande à mon honorable ami de Wellington-Nord (M. Blair) de bien vouloir consentir à ce que son projet de loi soit réservé de façon que je puisse obtenir des autorités des différents Etats de l'union où cette méthode est en vigueur les renseignements que je tiens à avoir et de plus que je puisse demander l'opinion des provinces à ce sujet.

M. BLAIR: Connaissant les idées du ministre, je consens volontiers à ce que le bill soit réservé. Je puis lui donner l'assurance, sans devoir pour cela consulter un avocat, que les membres de la profession médicale savent quelle est la dose nécessaire pour endormir les gens et avec quelle facilité on peut les endormir.

(Sur la proposition de l'honorable M. Veniot, le débat est ajourné.)

M. l'ORATEUR: L'heure pour l'étude des bills d'initiative parlementaire étant expirée la Chambre va se former de nouveau en comité des voies et moyens.

## VOIES ET MOYENS

L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

La Chambre se forme en comité des voies et moyens sous la présidence de M. Sanderson.

Rapport est fait sur l'état de la question.

## SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Sanderson.

## DIVERS

Subvention au Conseil canadien du bien-être de l'enfance et de la famille, \$13,100.

Quelques MEMBRES: Adopté.

M. POULIOT: Non, monsieur le président, ce crédit n'est pas adopté. Il y a quelque temps le Gouvernement nous a parlé de la mise à la retraite du général McNaughton et du colonel Steel; le premier fait présentement partie du Conseil national de recherches et le deuxième est attaché à la Commission canadienne de radiodiffusion. Monsieur le président, il me semble que ce crédit de \$13,700 destiné au Conseil canadien du bien-